

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD LONG SHORT FLEXIBLE

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0011252600 - A

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais faiblement corrélée aux marchés actions. Afin de parvenir à cet objectif, l'équipe de gestion sélectionnera des sous-jacents directionnels ou market neutral. L'objectif de volatilité annualisée du FCP est de 3 à 6%. L'attention des souscripteurs potentiels est attirée sur le fait que cet objectif de performance et de volatilité est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion, et ne constitue en aucun cas une promesse de performance et de volatilité du Fonds. Le FCP aura une exposition flexible aux marchés actions (exposition nette indicative généralement comprise entre -10 % et + 40% qui pourra toutefois avoir une amplitude plus importante). Compte tenu de son objectif de gestion, il n'existe pas d'indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Cependant la performance du FCP pour être comparée avec le taux Eonia capitalisé majoré de 3%. La gestion n'est pas indiciaire et la performance du FCP pourra s'écarter de celle de l'indicateur de façon significative.

Politique d'investissement : le portefeuille pourra être investi :

- jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, y compris des OPCVM indiciaires, qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ;
- jusqu'à 30% maximum de son actif net en OPC français ou étrangers, y compris des OPC indiciaires, répondant aux 4 critères d'éligibilité définis par l'article R 214-13 du COMOFI.

La gestion de ces OPC s'exerce au travers de positions acheteuses et/ou vendeuses sur les marchés actions et ce sur tous les secteurs, toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents) et toutes les capitalisations boursières (y compris les petites et moyennes capitalisations). Le FCP ne cherchera pas à suivre ou répliquer la performance d'un indice.

Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Description des stratégies des OPC sous-jacents :

Poche directionnelle (0 à 100% de l'actif net) : les gérants vont associer des « Longs » (positions acheteuses) constitués de titres ayant un potentiel de hausse et/ou des « Shorts » (positions vendeuses) constitués de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon leurs vues, l'exposition nette.

Poche Market Neutral (0 à 100% de l'actif net) : cette catégorie regroupe les stratégies d'arbitrage exploitant des écarts de prix entre des actions ou des groupes d'actions présentant des caractéristiques similaires. L'objectif de la stratégie « Equity Market Neutral » est d'être, comme son nom l'indique, neutre au marché action, par l'association de « Longs » (positions acheteuses) et de « Shorts » (positions vendeuses) qui se compensent.

Bien qu'il existe une similarité avec la stratégie précédente, la principale différence réside dans le fait que les gérants « Market Neutral » cherchent à éliminer (ou limiter) l'aspect directionnel de leurs portefeuilles alors que les gérants directionnels cherchent à capter une certaine part du mouvement de marché.

La construction de portefeuille se fait en trois étapes : 1) allocation stratégique entre les différentes poches 2) sélection des OPCs 3) Allocation tactique. La sélection des gérants sous-jacents est réalisée en menant des analyses quantitatives et qualitatives. Ainsi, nous examinons la performance, sa persistance et sa régularité dans le temps, le risque associé et nous étudions en détail la stratégie, le savoir-faire du gérant ainsi que le sérieux de la société de gestion.

Le FCP peut également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des OPCVM monétaires, monétaires court terme, de droit français ou étrangers ou en titres de créances négociables français ou étrangers, d'émetteurs publics ou privés notés investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion.

Le FCP peut utiliser, dans une limite d'une fois l'actif net, des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir le portefeuille au risque de change. Le FCP peut utiliser, dans une limite d'une fois l'actif net, des futures, des options et des swaps, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille au risque action.

Affectation des sommes distribuables :

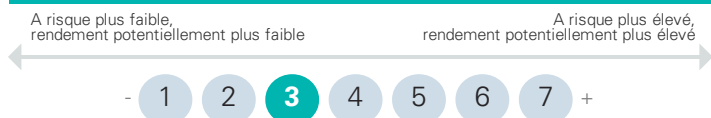
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau figurant ci-dessous :

J - 1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+3 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition essentiellement au risque actions explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque de contreparties :** Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	2,30%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance	15% maximum de la performance du FCP supérieure à l'indicateur de référence + 3%. Les frais de performance seront plafonnés à 1% de l'actif net de frais par an.
---------------------------	--

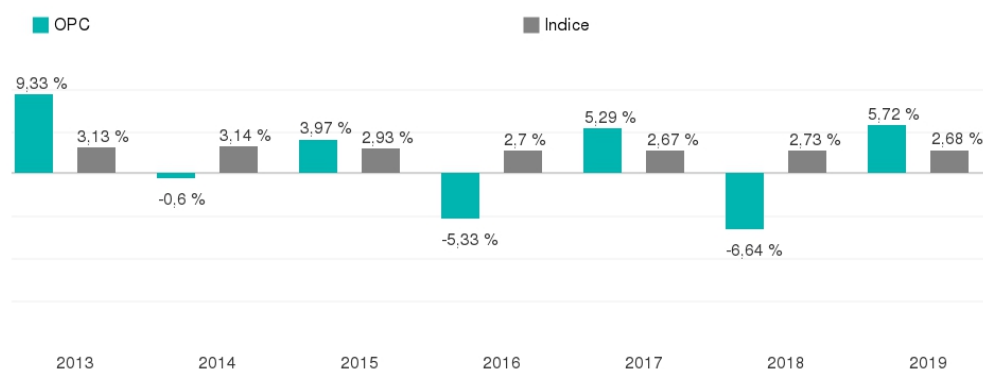
Montant de la commission de surperformance facturé au cours du dernier exercice :	0,01%
---	-------

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30/06/2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 29/06/2012

Devise : EUR

Indicateur de référence :

Eonia Capitalisé +3% exprimé en Euro

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de Lazard Frères Gestion et sur internet.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **05/08/2020**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.